

MESSAGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

pour la biodiversité

M. BRAULIO FERREIRA DE SOUZA DIAS

à l'occasion de la

Journée internationale de la femme 2012

« Autonomiser les femmes rurales : éradiquer la faim et la pauvreté »

8 mars 2012

Cette journée internationale de la femme est une journée propice à la célébration et à l'inspiration. Elle sert à relier les femmes de tous les horizons et de toutes les parties du monde.

Pourtant, il est estimé que les femmes forment 70 pour cent des individus les plus pauvres dans le monde. Ces femmes sont particulièrement dépendantes de la biodiversité pour leurs moyens de subsistance, et dans certains cas, pour leur survie. Le thème de cette année « Autonomiser les femmes rurales : éradiquer la faim et la pauvreté » est particulièrement pertinent pour le premier et le deuxième objectifs du Millénaire pour le développement demandant l'éradication de la faim et de la pauvreté ainsi que la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ceci ne peut s'accomplir sans qu'une attention spéciale soit portée à la biodiversité de la planète sans laquelle nous serions tous économiquement, socialement et culturellement appauvri.

Le taux actuel de perte de biodiversité est si important, qu'il est en train d'exacerber les effets néfastes des changements climatiques et risque de provoquer davantage de conflits pour les ressources naturelles, en plus d'accélérer la pauvreté déjà très répandue. La Convention sur la diversité biologique s'engage profondément à reconnaître et promouvoir les rôles intégraux distincts que jouent les hommes et les femmes dans la conservation, l'utilisation durable et le partage de la biodiversité. Par exemple, la Convention a reconnu le rôle vital des femmes dans son préambule, la Conférence des Parties a adopté le Plan d'action pour l'égalité des sexes, a inclus les besoins des femmes dans les objectifs d'Aichi pour la biodiversité, a mis l'accent sur l'importance d'intégrer la perspective du genre dans tous les programmes de travail en vertu de la Convention, et a demandé l'appui complet des femmes dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité.

^{1:} Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.





De plus, la Conférence des Parties a fait la promotion de la gestion de la biodiversité à l'échelle nationale en demandant que la perspective du genre soit intégrée dans les Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité.

En décembre 2011, la première Réunion d'experts sur la biodiversité pour l'éradication de la pauvreté et le développement s'est tenue à Dehradun, en Inde. Ce groupe d'experts a élaboré des recommandations sur l'intégration, la valorisation, le renforcement de capacités et l'évaluation de l'intégration de la biodiversité et des services écosystémiques dans les processus de développement et d'éradication de la biodiversité. L'une des conclusions du Groupe d'Expert soulignait que les processus de la Convention devaient s'assurer que les femmes, les communautés locales et autochtones ainsi que les populations pauvres et vulnérables puissent comprendre et bénéficier des initiatives de conservation, d'utilisation et de valorisation de la biodiversité.

Alors que le monde célèbre cette Journée internationale de la femme 2012, le Secrétariat est fier de faire sa part afin d'assurer que cet objectifs soit atteints et que tous les citoyens de la planète, sans exception, puissent bénéficier de la biodiversité et contribuer à un avenir plus durable.

Je souhaite à toutes les femmes du monde une célébration mémorable et significative de cette Journée internationale de la femme.

Montréal, 8 mars 2012